

| | | | |
|-----|-------------------------------|----------------|--|
| 131 | UTBM service communication | Macommune.info | 24 avril 2014 |
| | | éducation | égalité - mixité - convention - éducation - Pascal Brochet - ENSMM - UFC |

Egalité filles-garçons : une convention pour promouvoir la mixité des parcours

Publié le 24 Avril 2014 à 16:11 par Eline

Education Politique, BESANÇON



Eric Martin, recteur d'académie, Sylvie Laroche, conseillère régionale, Stéphane Fratacci, préfet du Doubs ©Service communication - rectorat de Besançon

Mardi 22 avril 2014, une convention régionale en faveur de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif a été signée au lycée Pierre-Adrien Pâris de Besançon. Stéphane Fratacci, préfet du Doubs, Marie-Guite Dufay, présidente de la région Franche-Comté, Eric Martin, recteur d'académie ont, entre autre, co-signé cette convention. Elle va permettre de pérenniser des actions déjà débutées et

d'instaurer une égalité dans le système éducatif.

L'académie de Besançon a souhaité s'inscrire dans la lignée de l'année 2013 et de la signature de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif. Elle a donc créé un évènement autour de la signature de la convention régionale.

Objectif : mixité

Cette convention va permettre, selon le rectorat, "*de pérenniser les actions déjà engagées et de mettre en œuvre une synergie régionale pour promouvoir la mixité des parcours et instaurer une égalité au cœur du système éducatif*". Cette signature devrait également permettre la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation en lien avec l'enseignement supérieur, les écoles d'ingénieurs, les services de l'Etat, les branches professionnelles et les partenaires extérieurs par les établissements scolaires.

Une symbolique autour du lieu de signature

Le choix de signer cette convention au lycée Pierre-Adrien Pâris était symbolique. Ce

lycée professionnel mène un plan d'action en faveur de la mixité des parcours dans les filières considérées comme masculines. Les filles représentent 7% des effectifs dans ce lycée des métiers du bâtiment et des travaux publics.

Jean-Luc Linard, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Jacques Bahi, président de l'université de Franche-Comté, Pascal Brochet, directeur de L'UTBM et Bernard Cretin, directeur de L'ENSMM ont également signé la convention.

URL source: <http://www.macommune.info/article/signature-dune-convention-regionale-pour-legalite-entre-les-filles-et-les-garcons-les-femmes>